

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le 22/05/2026

S²LO

ID : 007-210700050-20260522-ARRETE202670-AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

ARRÊTE N° 2026/070

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

OBJET : Nomination des membres du Conseil d'administration du CCAS.

Le Maire d'ALBA LA ROMAINE,

VU le Code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

VU la délibération du conseil municipal n° 2026/35 en date du 06 mai 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

VU les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations des personnes défavorisées et de la jeunesse ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Sont nommés membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Alba-la-Romaine, les personnes suivantes :

- Monsieur Paul BOMBRUN représentant l'UDAF,
- Monsieur Michel DELAUZUN représentant le Club de l'Helvie,
- Madame Isabelle DUHAMEL représentant l'ADRA,
- Madame Amy MOYA représentant l'association Atout Jeune

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du maire, affiché en mairie, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'Etat au titre du contrôle de légalité.

Fait à ALBA LA ROMAINE le 22 mai 2026.

Le Maire.
Philippe BOUNIARD.

